

## SITUATION DU MARCHÉ DU TRAVAIL DANS LES RÉGIONS DE L'ONTARIO À FORTE CONCENTRATION FRANCOPHONE

### SOMMAIRE

Le Regroupement franco-ontarien de développement économique et d'employabilité (RDÉE) a produit ce document qui présente des données sur la situation du marché du travail au Canada en général de même qu'en Ontario, particulièrement dans les régions à forte concentration francophone. On y fait aussi une analyse des tendances du marché du travail en Ontario depuis le dernier recensement.

Pour ce faire, on retient les trois indicateurs du marché du travail que sont les taux de participation, de chômage et de l'emploi. Statistique Canada produit ces taux à chaque recensement, puis, à tous les mois, pour des régions données du pays, dont les Régions métropolitaines de recensement (RMR) et les régions économiques désignées, à partir de son Enquête mensuelle sur la population active (EPA). Cependant, Statistique Canada ne retient pas la variable sur la langue lors de son EPA, contrairement à ce qu'il fait aux recensements quinquennaux. La situation du marché du travail des régions à concentration francophone est donc extrapolée à partir des résultats de l'EPA des derniers mois de 2000 et des données sur la langue maternelle produites au recensement de 1996.

Le document montre qu'au niveau national, si la situation du marché du travail s'est améliorée en 1999 et en 2000, l'Ontario ne détient pas le record pour les trois indicateurs de ce marché. Au contraire, en 1999, l'Ontario se situe en quatrième position parmi les dix provinces pour le meilleur taux de chômage et le meilleur taux de l'emploi.

Les personnes de langue maternelle française constituent 5 % de la population ontarienne en 1996. Leur distribution géographique est inégale cependant. C'est l'Est de la province qui compte la plus grande concentration francophone avec plus de 220 000 (15 %) personnes de langue maternelle française; vient ensuite le Nord-Est avec 150 000 (25 %), le Centre avec 127 000 (1,8 %), le Sud-Ouest avec 36 000 (2,5 %) et le Nord-Ouest avec 10 000 (4 %).

De façon systématique, le document observe ensuite les régions de l'Ontario à concentration francophone, présentant les données du dernier recensement pour la population en général, l'importance de l'augmentation de sa population par rapport à celle de la province ainsi que la proportion de francophones habitant ces régions ainsi que quelques-unes de leurs caractéristiques. Pour chaque région, il présente les taux de participation, de chômage et de l'emploi en mars, avril et mai 2000 pour ensuite mesurer l'écart entre ces indicateurs du marché du travail pour chaque région à concentration francophone avec les indicateurs moyens de la province. La page 26 du document présente ces écarts sous forme de tableau qui crée une échelle mesurant la force relative du marché du travail de chaque région par rapport à la situation moyenne provinciale.

Ce tableau permet de constater qu'à quelques exceptions près, les régions à forte concentration francophone de la province sont les régions où la situation du marché du travail est la plus faible de l'Ontario. C'est le Nord-Est de la province qui affiche la situation la plus faible avec des écarts de - 8,1 % pour le taux de participation, de - 3,5 % pour le taux de chômage et de - 9,6 % pour le taux de l'emploi. Suit la région des cinq comtés de l'Est avec des écarts de - 5,5 %, de - 2,5 % et de - 6,7 %. La région de Kingston-Pembroke vient en troisième place, suivie de la RMR de Sudbury, de celle de Thunder Bay, de St.Catherines-Niagara, de Sault Ste.Marie, de Windsor et de Hamilton, toutes plus faibles que la moyenne provinciale. Ce sont les régions de Toronto, Kitchener-Barrie et Ottawa qui affichent les meilleures situations de marché du travail, se situant au-dessus des moyennes provinciales pour les trois indicateurs de rendement. Il faut retenir cependant que Toronto et Ottawa comptent un pourcentage important de représentants des communautés ethno-culturelles dont la première langue officielle du pays est le français, qui très souvent ne parlent pas l'anglais et qui sont défavorisés par rapport au marché du travail.

Le document décrit ensuite les activités du gouvernement fédéral créées afin de soutenir le développement économique dans les régions défavorisées du pays. Depuis le début de 1980, des agences de développement économique sont nées dans les Maritimes, au Québec puis dans l'Ouest canadien pour finalement englober toutes les régions du pays à l'exception de l'Ontario. Après le recensement de 1996, qui révélait le piteux état du marché du travail dans le Nord ontarien, Industrie Canada a mis sur pied l'initiative FedNor qui intervient uniquement dans le Nord et avec des moyens réduits par rapport aux trois autres agences du pays. Le reste de l'Ontario se trouve toujours sans une telle agence, même pour ses régions où la situation du marché du travail est beaucoup plus faible que la moyenne provinciale et nationale.

Le document arrive à certaines conclusions dont les suivantes :

1. Statistique Canada pose la question sur la langue maternelle seulement lors des recensements quinquennaux, ce qui nous prive de données sur la situation du marché du travail pour les populations de langue maternelle française et anglaise, données qui pourraient être utiles entre les années de recensement. Les enquêtes mensuelles sur la population active au pays qu'effectue Statistique Canada pourraient être enrichies d'une question sur la langue maternelle des répondants.
2. On peut affirmer que les régions de la province à plus grande concentration francophone ont tendance à présenter des indicateurs du marché du travail plus faibles, comme en fait foi l'analyse faite précédemment.
3. Par ailleurs, l'absence d'agence de développement régional en Ontario porte préjudice aux francophones de l'Ontario du fait qu'ils se retrouvent nombreux dans des régions où prévalent les situations du marché du travail les plus faibles de la province.
4. L'initiative de FedNor, quoique utile et nécessaire dans le Nord de l'Ontario, n'est pas comparable aux agences de développement régional dans les autres régions du pays. Son budget est loin d'être comparable à ceux de ces agences et, d'ailleurs, son mandat ne couvre pas les autres régions de la province où la situation du marché du travail est précaire.

5. Le gouvernement fédéral devrait développer des mécanismes pour soutenir de façon plus évidente les régions de l'Ontario où la situation du marché du travail est précaire; par ce fait même, il viendrait en aide aux régions où l'on retrouve des concentrations francophones.
6. Le RDÉE croit que le gouvernement fédéral, par Industrie Canada, devrait créer une agence de développement régional pour tout l'Ontario (comme il en existe une pour tout le Québec et les autres provinces) avec mandat de soutenir des activités de développement économique dans les régions où la situation du marché du travail est précaire. Par le fait même, il améliorerait la situation du marché du travail des francophones vivant dans ces régions. L'agence pourrait de plus appuyer des groupes cibles, tel celui des minorités raciales francophones vivant dans des régions plus favorisées comme Toronto et Ottawa.
7. Le RDÉE croit que le gouvernement fédéral, par Industrie Canada, devrait créer des Sociétés d'aide au développement des collectivités (SADC) francophones dans les régions rurales et éloignées de la province à forte concentration francophone, assurant par là un appui certain aux entrepreneurs francophones de ces régions.

septembre 2000